LETTRE

A M. DUPONT DE NEMOURS.

FRC 3 35541 2

Case FRC 23075

LETTRE

A M. DUPONT DE NEMOURS,

Au sujet de celle qu'il a adressée à M. PÉTHION, sur la fête donnée aux Suisses de Châteauvieux.

COMMENT avez-vous pu, vous M. Dupont, qui signez *Député à l'Assemblée Nationale constituante*, avoir le front de censurer la Fête, dite Patriotique, donnée le 15 de ce mois? Comment avez-vous pu sans vergogne exhaler une indignation aussi déplacée que ridicule dans votre bouche, sur ce qu'elle pouvoit avoir d'insultant pour la morale publique et privée? Comment se peut-il sur-tout, que vous ayiez le charlatanisme effronté d'admirer encore, dans cette même lettre, le grand œuvre de votre constitution, en vous plaignant de ses inévitables résultats?

Eh! Messieurs, depuis quand vous et vos collègues avez-vous acquis le droit de parler au

THE NEWBERRY LIBRARY

nom de la justice et de la probité ? Depuis quand avez-vous acquis le droit de prêcher la morale et la subordination ? Avez-vous oublié que, d'écrivain gagé par les Ministres, vous êtes devenu l'un des Apôtres de cette Révolution que vous avez encore le front de préconiser?

Vous, Monsieur Dupont, sectaire imbécille ou factieux, qui avez passé votre vie à délayer des maximes anarchiques, dans des amphigouris économiques, vous avez la niaiserie de vous étonner, qu'après avoir semé les dents de Cadmus, il ne naisse une race de brigands. Il faut que vous ayiez été bien bête, si vous n'avez été bien méchant; et vous ne pouvez obtenir grace pour votre cœur qu'aux dépens de votre esprit.

Qu'avez-vous à reprocher aux Jacobins, quand ils tournent contre vous et votre parti les armes avec lesquelles vous avez assassiné l'ancienne Constitution du Royaume, la Monarchie, le Clergé, la Noblesse, et le tout pour qu'il fût parlé de M. *Dupont de Nemours*, qui, secouant sa poussière économique, ne vouloit plus d'autres grands que lui est consors, et cela pour le plus grand bien du *Peuple ?*

N'avez-vous pas constamment siégé à ce côté

gauche, où l'on applaudissoit à ceux qui prenoient la bastille ; qui excusoient les assassins de la Noblesse, en prétendant que le sang qu'ils avoient versé, n'étoit pas assez pur pour être regretté ; qui nommoient un beau jour, celui où le Roi étoit forcé de quitter son Palais pour se rendre dans sa capitale, à travers une haie de Piques menaçantes ; qui absolvoient les auteurs des crimes du 5 Octobre ; qui appelloient déserteurs les soldats restés fidèles à leurs drapeaux ; qui sanctifioient le dogme de l'insurrection ; qui accordoient une amnistie aux incendiaires de la Bretagne et du Dauphiné, aux assassins des *Beaussets* et des *Voisins* ; qui présumoient favorablement desintentions des matelots qui avoient traîné dans le cachot des malfaiteurs leur vieux Général, couvert de cicatrices et de lauriers ?

C'étoit quand on débitoit en votre présence à la Tribune ces exécrables maximes ; c'étoit quand, par un attentat inouï, on spolioit le Clergé, qu'il falloit tonner avec les *Mauri*, les *Cazalès* et tant d'autres, pour avoir le droit d'invoquer aujourd'hui la justice et la subordination. Quoi ! à présent que votre silence et votre acquiescement vous ont rendu complice de tous les crimes et de toutes les turpitudes de la Révolution, vous

oseriez parler au nom de la vertu! sachez que la vérité même, en passant par votre bouche, y contracte une souillure qui la rend odieuse aux gens de bien. Vous avez perdu le droit de vous affliger ou de vous réjouir avec eux, et vous êtes condamné à ne partager que les jouissances des méchans, dont vous et les vôtres avez autorisé les crimes, et provoqué les attentats dans les Écoles où vous avez professé vos théories.

Les reproches que vous faites à M. Péthion sont insensés; et il faisoit porter à la tête de sa Procession la plus énergique de toutes les réponses à vos invectives, *la Déclaration des Droits de l'Homme*, dont vous êtes le fauteur; écrite sur les pierres de la Bastille, dont vous avez approuvé la destruction à main armée.

Vous lui reprochez des mensonges, et de quel droit, Monsieur, quand votre conduite publique n'est qu'un tissu d'impostures, et que tout la respire en vous, jusqu'à la qualification que vous ajoutez à votre signature? Je voudrois bien savoir par qui vous avez été *Député à l'Assemblée Nationale Constituante?* N'avez-vous pas participé aux Décrets que vous faisiez afficher avec le préambule *Louis par la grace de Dieu*, etc., et dans lequel vous lui faisiez dire : *Nous voulons que le*

Roi soit suspendu de ses fonctions; qu'il soit donné 30,000 l. à Drouet pour avoir arrêté le Roi, etc.? Allez, Monsieur, toutes les impostures que vous reprochez à M. Péthion, ne sont rien auprès de celle-là.

Vous prétendez qu'il abuse du mot Peuple. Eh! Monsieur, qui lui en a donné l'exemple? Qui en a plus abusé que vous et vos collègues? Et pour en choisir un exemple entre mille, le massacre de M. Pascalis et de ses compagnons d'infortune, n'a-t-il pas été appellé devant vous une affaire de Poste, où le *Peuple* avoit eu l'avantage, sans que vous ayiez fait entendre votre éloquente voix pour relever l'abus de ce mot.

Sachez, Monsieur, qu'entre les Constitutionnaires, auxquels vous vous agrégez, et les Jacobins que vous attaquez, il n'y a aucune différence, si ce n'est que ceux-ci sont plus francs et plus conséquents que vous. Vous êtes les Pharisiens de la Révolution: comme eux, hypocrites et ambitieux, vous masquez sous des dehors affectés, une doctrine tout aussi perverse. Les pleurs et le sang de toutes les victimes de la Révolution s'élèvent et crient contre vous; ils finiront par retomber sur vos têtes coupables. Les remords anticipent sans doute sur le châtiment qui vous

attend, et qui naîtra de vos propres maximes. En attendant, les gens de bien vous imputent avec raison tous les maux affreux dont nous ne voyons que le prélude, et qui sont une suite inévitable de vos coupables maximes et de vos manœuvres illicites. Vous avez voulu ce que font les Jacobins : ils tirent les corollaires de vos théorêmes ; et entre M. *Dupont de Nemours* qui a siégé pendant deux ans et demi au côté gauche de l'Assemblée Nationale, et *Monsieur Jourdan Coupe-tête*, je ne vois de différence que celle qui existe entre les principes et les conséquences.

Telles sont, Monsieur, les dures vérités que m'arrache votre charlatanisme ; c'est la dernière fois que je vous les dirai, car le temps du verbiage est passé, et ce n'est plus avec des paroles que nous pouvons arrêter ou réparer nos maux. Vous pouvez dorénavant chanter pouille à M. Péthion sans que je m'en mêle ; je sens trop combien il est ridicule à un Royaliste-Aristocrate, comme moi, d'intervenir dans les rixes d'un Feuillant et d'un Jacobin.

Le comte DE MURAT MONTFERRAND.